

2013-06-25
2012-4592

ALTOSID® LARVICIDE LIQUIDE

CONCENTRÉ

Suspension

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES MOUSTIQUES

EMPÊCHE L'ÉMERGENCE DES MOUSTIQUES ADULTES

RESTREINT

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : (S)-Méthoprène 20 %
La formulation contient 205,2 g/L de matière active

L'USAGE DE CE PRODUIT SE LIMITE AUX AGENTS DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE, AUX
AGENTS DE RÉPRESSION DES MOUSTIQUES ET AUTRE PERSONNEL QUALIFIÉ

N° D'HOMOLOGATION 28070 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 9,46 L

Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111
Guelph (ON) N1G 5L3
1-800-688-7378

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DES RESTRICTIONS

Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.) empêche l'émergence des moustiques adultes, notamment *Aedes*, *Ochlerotatus*, *Anopheles*, et *Psorophora* spp. Il faut appliquer ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.) au 2^e, 3^e ou 4^e stade larvaire des moustiques *Aedes* afin de prévenir l'émergence des moustiques adultes. Les larves traitées poursuivent leur développement normalement et meurent au stade pupe. Ce régulateur de croissance des insectes n'a aucun effet lorsqu'il est appliqué sur les nymphes ou les moustiques adultes. ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.) est efficace à la dose recommandée lorsqu'il est appliqué aux stades larvaires dans des conditions variables au champ. Ne pas appliquer le produit dans les régions où le couvert foliaire pourrait empêcher le produit de pénétrer jusqu'à la surface de l'eau.

MODE D'EMPLOI – INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.) peut se séparer s'il repose pendant un certain temps; il doit être agité à fond avant d'être dilué.
2. Ne pas mélanger avec de l'huile; utiliser un équipement propre.
3. Remplir d'abord le réservoir de pulvérisation partiellement avec de l'eau, puis ajouter la quantité recommandée d'ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.); agiter et terminer de remplir le réservoir. Il est préférable d'agiter modérément pendant l'application.
4. La bouillie doit être utilisée dans les 48 heures; toujours agiter avant de pulvériser.

MÉTHODES ET DOSES D'APPLICATION

Instructions sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronefm développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Éviter que la dérive n'atteigne tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable non ciblé.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil.

Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1 800 263-2740. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Épandage aérien : Utiliser 73 mL d'ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.)/ha dans suffisamment d'eau pour donner une couverture complète. Habituellement, cinq (5) à quarante-cinq (45) litres de bouillie par hectare donnent une quantité satisfaisante. Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà des zones traitées.

Traitement au sol : Déterminer le volume de pulvérisation moyen utilisé par hectare au moyen d'équipement spécifique. Mélanger 73 mL d'ALTOSID LARVICIDE LIQUIDE (A.L.L.)/ha dans le volume d'eau approprié pour fournir une couverture complète.

ZONES DE TRAITEMENT

Les zones de crue typiques comprennent les pâturages, champs, marécages et marais d'eau douce, étendues d'eau et prairies forestières, sites de dragage, zones de drainage, étangs de traitement et repos des eaux usagées, fossés, et autres dépressions naturelles et artificielles.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

NE PAS appliquer le produit sur des cultures ou mauvaises herbes en floraison si des abeilles butinent dans la zone de traitement. Minimiser la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles qui se trouvent dans les habitats près de la zone de traitement. Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Agent sensibilisant potentiel de la peau. Peut causer une irritation modérée des yeux. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation ou de l'application de ce produit. L'utilisation des lunettes de sécurité, un écran facial, etc., durant la manipulation ou l'application du produit est fortement recommandée. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger ou fumer. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale ou les étendues d'eau lors de l'entreposage ou l'élimination du produit, ou lors du nettoyage de l'équipement.

Appliquer le produit uniquement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitations ou d'activités humaines telles que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minimal. La vitesse et la direction du vent, la température, l'équipement pour l'application et les réglages du pulvérisateur doivent entrer en ligne de compte. **NE PAS** appliquer le produit sur une étendue d'eau destinée à la baignade.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais loin de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale et des autres pesticides.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Pour obtenir des renseignements ou pour toute urgence, composer le 1-800-688-7378 ou visitez notre site Internet www.altosid.com.

ALTOSID est une marque déposée et A.L.L. est une marque de commerce de Wellmark International.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))